

MOUNAFASSA

La lettre d'Information
du Conseil de la Concurrence

Janvier 2014

BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL DE LA CONCURRENCE - 2013 -

- ▶ I - Bilan des actions de communication

- ▶ II - Bilan des actions de formation

- ▶ IIIr - Le Conseil de la Concurrence à l'international

BILAN DES ACTIONS DE COMMUNICATION DU CC EN 2013

Durant l'année 2013, en matière de stratégie de communication, la Conseil de la Concurrence a continué à mener ses actions de sensibilisation et d'information destinées à divulguer et à faire rayonner la culture de la concurrence au sein des différents milieux de l'activité économique et des médias en vue d'asseoir son image et renforcer sa légitimité.

En outre, après sa constitutionnalisation, le CC a adopté une approche concertée auprès des leaders d'opinion et des décideurs politiques, en vue d'accélérer le processus de réforme de la loi sur la concurrence permettant ainsi leur adhésion à sa vision.

Pour ce faire, un plan d'action a été mis en place visant toutes les cibles concernées par ce chantier. Ce plan d'action s'est traduit par une série de rencontres et de manifestations scientifiques en présence des acteurs concernés par des problématiques de nature institutionnelle ou en relation avec des questions liées au droit et à l'économie de la concurrence.

Il convient de noter que le Conseil de la concurrence depuis son installation a fait le choix d'associer les médias à toutes ses actions de sensibilisation, afin qu'ils constituent un véritable relais de communication vis-à-vis de l'opinion publique.

Les rencontres organisées par le CC :

- 22 janvier 2013 : Table ronde autour de l'Article 166 de la constitution érigeant le Conseil de la Concurrence en institution constitutionnelle indépendante de gouvernance » à l'occasion du 4ème anniversaire de l'installation du CC.
- 20 février 2013: Workshop de présentation des résultats de l'étude sur la concurrence dans les professions libérales réglementées.
- 25 février 2013: Point de presse à l'occasion de la 24ème session du CC.
- 04 mars 2013 : Workshop de présentation des résultats de l'étude sur la concurrence dans le secteur bancaire, réalisée par un cabinet d'étude spécialisé.
- 28 mai 2013: Point de presse à l'occasion de la 25ème session du Conseil.
- 28 juin 2013: Point de presse à l'occasion de la 26ème session du CC.
- 24 septembre 2013: workshop de présentation des résultats de l'étude sur la concurrence dans le secteur de la communication audiovisuelle.
- 10 octobre 2013: Point de presse à l'occasion de la 27ème session du CC.

Les actions Médias

Type d'action média	Nombre
Point ou conférence de presse	8
Interviews accordées à la presse	6
Nombres d'articles traitant de l'actualité du Conseil	155
Emissions Télévisées ou radiophoniques	3
Bulletins d'informations	4

ACTIONS DE FORMATION EN 2013

- Formation en anglais au profit des cadres du Conseil, ayant pour objectif d'améliorer les capacités linguistiques des collaborateurs de l'institution, afin de leur permettre de contribuer efficacement aux rencontres internationales sur le droit et l'économie de la concurrence.
- Formation à l'Autorité de la Concurrence autrichienne au profit de trois cadres du Conseil, dans le cadre de la coopération entre le CC du Maroc et celui de l'Autriche, (trois jours). Les principaux axes de cette formation ont porté principalement sur les thématiques suivantes :
 - Abus de position dominante
 - Programmes de clémence
 - Inspections inopinées
- Voyage de formation de trois jours au profit de trois cadres du CC à l'autorité de la Concurrence polonaise en vue de développer leurs compétences en matière de traitement des saisines et de procédures, concernant quelques cas d'abus de position dominante, de concentrations et d'aides d'Etat.
- Formation de trois jours sur le contrôle des concentrations par une experte de l'Autorité de la concurrence française de la concurrence dans le cadre du programme TAEIX. Cette action a eu pour objectif de prendre connaissance des modalités pratiques de traitement et du contrôle des concentrations, en des cas pratiques.

ACTIVITÉS INTERNATIONALES 2013

Le Réseau International de la Concurrence (ICN)

Dans le cadre de ses actions à l'international, le Conseil de la Concurrence a principalement focalisé ses efforts sur le Réseau International de la Concurrence (ICN) étant donné que le Maroc est pays hôte de la rencontre annuelle de celui-ci ; elle aura lieu du 22 au 25 avril 2014 à Marrakech.

Il convient alors de noter que la rencontre annuelle de l'ICN constitue l'une des principales manifestations des experts du droit et de l'économie de la concurrence si ce n'est la plus importante et regroupe près de six cents participants.

En sus de l'aspect logistique -non pas des moindres- étant donné l'envergure de la rencontre, de la création d'un site électronique spécial évènement, le Conseil de la Concurrence contribue à l'élaboration du programme scientifique de cette prestigieuse rencontre et joue le rôle de coordinateur entre les différents co-présidents des cinq groupes de travail du réseau à savoir :

- l'advocacy;
- le contrôle des concentrations;
- les abus de position dominante;
- Les ententes;
- L'efficacité des autorités de la concurrence;

En outre, la coutume souhaite que le pays hôte choisisse, en outre des thématiques retenues par les cinq groupes de travail du réseau, une thématique qui fait office de vitrine de la rencontre et qui a le nom de projet spécial de l'année. Le Conseil de la Concurrence a choisi de traiter « Les entreprises publiques et le droit de la concurrence ». Il convient de noter que ce choix a été vivement approuvé à l'unanimité par le comité directeur de l'ICN lors de la présentation du projet par le Conseil en février 2013 à Paris.

En effet, la question de l'application du droit de la concurrence aux entreprises publiques est un sujet d'actualité dans les économies en développement en raison de la libéralisation des marchés, ce qui peut conduire à la révocation d'exemptions pour certaines entreprises publiques. Ceci constitue un intérêt particulier pour tous les membres du réseau.

Le projet se limite aux entreprises publiques créées pour veiller à ce que un produit (ou service), jugé nécessaire soit universellement accessible. La réalisation de ce projet s'est basée en premier lieu sur une analyse documentaire de recherches existantes relatives à la question, en particulier des outputs de l'OCDE, la CNUCED et l'ICN...) puis sur un questionnaire visant toutes les autorités de la concurrence membres du réseau.

Tout ceci afin de répondre aux questions qui interpellent le Conseil quant à l'application du droit de la concurrence aux entreprises publiques notamment :

- Peut-on parler d'une spécificité des entreprises publiques face aux règles du droit de la concurrence ?
- Quel est le mode de régulation adéquat pour assurer une application efficiente des règles de la concurrence aux entreprises du secteur public ?
- Quelles situations justifient la reconnaissance d'exemptions en faveur des entreprises publiques ?
- Quelles sont les expériences des différents pays en la matière à travers la jurisprudence et la pratique des autorités de la concurrence en matière d'application du droit de la concurrence et d'advocacy ?

Les résultats de cette recherche seront présentés à Marrakech le 23 avril 2014.

C'est dans ce contexte que le conseil a été convié au workshop « L'Advocacy vecteur de changement » organisé par l'ICN en décembre 2013 à Rome. La contribution du Conseil a porté sur l'expérience marocaine en la matière.

Il est à rappeler par ailleurs, que la rencontre annuelle du réseau de 2013 a été organisée par l'autorité de la concurrence polonaise en avril à Varsovie. Ce fut l'occasion pour le Conseil de la Concurrence, en tant qu'organisateur de la rencontre annuelle de 2014, pour présenter son film institutionnel, et pour M. le Président de faire une allocution lors de la cérémonie de clôture.

L'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) et la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED)

A l'instar des années précédentes, le Conseil de la Concurrence a participé aux travaux du Forum Global de Concurrence organisé par l'OCDE à Paris en février 2013. La contribution du Conseil sur la thématique « Concurrence et Pauvreté » a été retenue et publiée sur le site électronique de l'OCDE.

Il a également suivi les travaux de la 13ème session du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence, organisé à Genève par la CNUCED en juillet 2013. Les travaux de cette rencontre ont porté cette année sur la thématique : « La politique de la concurrence dans le programme de développement mondial ».

Forum Méditerranéen de la Concurrence (FMC)

C'est ainsi que le premier atelier a été organisé en marge de la 13ème session du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence, organisé à Genève par la CNUCED en juillet 2013 sur la thématique « Advocacy, défis de la concurrence dans les pays en développement et émergents en mettant l'accent sur le rôle des médias ». Au cours de celui-ci ont été débattues autour de deux tables rondes les problématiques suivantes :

- Advocacy envers les entreprises privées.
- Advocacy envers les législateurs, les décideurs et les régulateurs sectoriels.

Le deuxième atelier a été organisé à Tunis en novembre 2013 avec le concours de l'autorité de la concurrence tunisienne autour des « relations entre autorités de la concurrence et régulateurs sectoriels ».

Conférences internationales

Au cours de l'année 2013, le Conseil de la concurrence a contribué aux travaux de nombreuses rencontres. Nous pouvons les énumérer comme suit.

- Conférence internationale sur la concurrence, organisée par le Bundeskartellamt, autorité allemande de la concurrence, à Berlin (mars 2013).
- Séminaire international sur la concurrence, organisé par l'autorité pakistanaise de la concurrence à Islamabad (mai 2013).
- Conférence internationale sur la concurrence organisée par les pays du BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) à New Delhi (novembre 2013).
- Conférence sur la concurrence dans les pays africains organisée par le Global Forum on Competition à Cap Town (décembre 2013).
- Conférence sur le droit et la politique de la concurrence dans les pays membres de l'Organisation Islamique du Commerce (décembre 2013).

Partenariats

Le Conseil de la concurrence a entamé en janvier 2013 l'élaboration d'une plateforme de coopération avec la Federal Trade Commission, autorité de la concurrence américaine, via l'ambassade Etats-Unis d'Amérique à Rabat. C'est dans ce cadre que le conseil de la concurrence a été convié à prendre part au programme d'échange avec les Etats-Unis d'Amérique, sous le thème: « Commerce et investissements », (mi-mai – mi juin 2013).



More than a meeting, it's our future

13ème rencontre annuelle du Réseau International de la Concurrence (ICN) à Marrakech, du 22 au 25 avril 2014

Le Conseil de la Concurrence organise la 13ème rencontre annuelle de l'ICN à Marrakech, du 22 au 25 avril 2014. Cette prestigieuse rencontre réunit les représentants de plus de 120 autorités de la concurrence, des experts en droit et économie de la concurrence et des avocats d'affaires membres du Réseau, de près de 90 pays. Y sont conviés également des représentants de grandes organisations telles que la Banque Mondiale, l'OCDE et la CNUCED et des représentants de l'Union Européenne.

Il convient de noter que le Conseil de la Concurrence du Royaume du Maroc est officiellement membre du Réseau International de la Concurrence « ICN » depuis avril 2010. Il s'agit d'un réseau axé sur des projets précis qui permet l'échange des expériences ainsi que les bonnes pratiques sur les questions de la concurrence, la promotion du rôle des autorités de la concurrence et le développement de la coopération internationale dans ce domaine.

La rencontre annuelle de l'ICN est organisée traditionnellement par l'un des pays membres. Cette manifestation constitue pour le pays hôte, une occasion pour promouvoir d'une part la culture de la concurrence et d'autre part ses atouts historiques, culturels, touristiques et économiques.

Toutes les informations relatives à cette rencontre ainsi que le film institutionnel réalisé par le Conseil de la Concurrence à cet effet sont disponibles à l'adresse suivante : www.icnmarrakech2014.ma